

ATELIER INTERNATIONAL DE RECHERCHE

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL
DROIT NATIONAL & DROITS SUBJECTIFS

29 JUIN, 2015

10:00–17:00 «ZIRGU PASTS»

DZIRNAVU IELA 46, RIGA, LETTONIE

PROGRAMME

9:30 RÉGISTRATION DES PARTICIPANTS

10:00 DISCOURS D'INTRODUCTION

Sanita OSIPOVA *Juge de la Cour constitutionnelle de la République de Lettonie, Professeur en droit, Université de Lettonie*Daina TETERS *Professeur en philosophie et sémiotique, Académie de la Culture de Lettonie*

10:30 PRÉSENTATIONS

Kristin KUUTMA **POSSIBILITÉS DE MAINTENIR LES DROITS IMMATÉRIELS : COMMUNAUTÉ ET POLITIQUE DU PATRIMOINE**
(ANG. CONTINGENCIES IN MAINTAINING INTANGIBLE RIGHTS: COMMUNITY AND HERITAGE POLITICS)
*Professeur en ethnologie, Université de Tartu, Estonie, Experte de l'UNESCO du patrimoine culturel immatériel*Janet BLAKE **'COMMUNAUTÉS' ET DROIT DE PARTICIPATION EN LIEN AVEC LE PATRIMOINE CULTUREL –
JUSQU'OU LA CONVENTION DE L'UNESCO DE 2003 RÉPOND À CELA ?**
(ANG. 'COMMUNITIES' AND THE RIGHT TO PARTICIPATE IN RELATION TO CULTURAL HERITAGE –
HOW FAR DOES UNESCO'S 2003 CONVENTION RESPOND TO THIS?)
*Professeur associé en droit, Université de Shahid Beheshti, Iran, Experte de l'UNESCO du patrimoine culturel immatériel*Harriet DEACON **SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ET PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : SPÉCIFICITÉ DU
CONTEXTE EUROPÉEN**
(ANG. HERITAGE SAFEGUARDING AND INTELLECTUAL PROPERTY PROTECTION: THE SPECIFICITY OF THE EUROPEAN CONTEXT)
Consultante indépendante, Royaume Uni, Experte de l'UNESCO du patrimoine culturel

12:00 PAUSE DÉJEUNER

13:00 PRÉSENTATIONS

Émilie TERRIER **SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE : LE DOMAINE
PUBLIC EN QUESTION**
(ANG. SAFEGUARDING OF THE INTANGIBLE CULTURAL HERITAGE AND INTELLECTUAL PROPERTY: THE PUBLIC DOMAIN IN QUESTION)
*Doctorante en droit, Université de Poitiers, France*Vadims MANTROVS **PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL PAR LA RÉGULATION DE SCHÉMAS DE QUALITÉ**
(LET. NEMATERIĀLĀ KULTŪRAS MANTOJUMA AIZSARDŽĪBA CAUR KVALITĀTES SHĒMU REGULĒJUMU)
Maître de conférences en droit, Université de Lettonie

Christian HOTTIN PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ET RÉGIONS EN FRANCE : INVENTIVITÉ ET DISPERSION
Conservateur du patrimoine, Adjoint au chef du département, Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique, Direction générale des patrimoines, Ministère de la Culture et de la Communication, France

14:30 PAUSE

15:00 PRÉSENTATIONS

Noé WAGENER LA CONVENTION DE 2003 À L'AUNE DU DROIT FRANÇAIS : MISE EN PERSPECTIVE HISTORIQUE
Post-doctorant, Institut des Sciences sociales du Politique, Centre national de la recherche scientifique, ISP-CNRS, France

Jérôme FROMAGEAU REGARD CROISÉ SUR LES CONVENTIONS CONCERNANT LE PATRIMOINE MONDIAL (1972) ET LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL (2003)
Président de la Société internationale pour la recherche sur le droit du patrimoine culturel et le droit de l'art, France

Marie CORNU PATRIMOINE IMMATÉRIEL DANS LE DROIT DE LA CULTURE
Coordinatrice du projet « Osmose » en France, chercheuse, Institut des Sciences sociales du Politique, Centre national de la recherche scientifique, ISP-CNRS, France

16:30 DISCUSSION

17:00 CLÔTURE

ANIMATION DE L'ATELIER DE RECHERCHE

Dace BULA *Directrice de l'Institut de littérature, de folklore et d'art, Université de Lettonie*

Anita VAIVADE *Coordinatrice du projet « Osmose » en Lettonie, chercheuse, Académie de la Culture de Lettonie*

Les langues de l'atelier de recherche sont le letton, le français et l'anglais, avec la traduction simultanée en letton.

Atelier international de recherche est ouvert à toute personne intéressée, l'inscription en ligne – ej.uz/osmoze_fr.

PARTENAIRES DE COOPÉRATION

L'atelier de recherche est organisé en coopération avec l'Institut des Sciences sociales du Politique, Centre national de la recherche scientifique, ISP-CNRS, France ; l'Institut de littérature, de folklore et d'art, Université de Lettonie ; la Faculté de droit, Université de Lettonie ; Centre national letton pour la culture ; Commission nationale lettone pour l'UNESCO ; Institut français de Lettonie ; Conseil municipal de Kuldīga ; Musée municipal de Kuldīga ; Fondation de l'État du capital culturel ; Magazine "Jurista Vārds".



ATELIER INTERNATIONAL DE RECHERCHE

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

DROIT NATIONAL & DROITS SUBJECTIFS

29 JUIN, 2015

10:00–17:00 «ZIRGU PASTS»

DZIRNAVU IELA 46, RIGA, LETTONIE

INTRODUCTION À LA PROBLÉMATIQUE

Alors que le phénomène du patrimoine culturel immatériel trouvait une traduction au sein des différents textes juridiques nationaux bien avant l'adoption en 2003 de la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, le rayonnement mondial de la conceptualisation de cette notion s'est construit récemment en réponse à une forte impulsion internationale. Si les résultats juridiques nationaux de cette impulsion peuvent paraître unifiés, en adoptant les mêmes références aux concepts et instruments décrits par la convention de 2003, ils révèlent également une incroyable diversité quant aux aspects juridiques soulevés et aux liens établis et renforcés entre branches du droit.

Le présent séminaire invite à explorer les différents aspects juridiques de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en deux temps forts : en étudiant, tout d'abord (A), les réflexions menées au sein des systèmes juridiques nationaux, que ce soit les modifications apportées aux textes juridiques existants, les nouvelles lois adoptées, ou une éventuelle abstention volontaire de légiférer, et, ensuite (B), la création, l'interprétation, l'application et la revendication de droits subjectifs quant à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ainsi que l'identification de leurs titulaires, qu'il s'agisse d'individus, de groupes, de communautés – pour reprendre la distinction introduite par la convention de 2003 – ou, le cas échéant, d'autres sujets de droit. En particulier, mais pas seulement, l'accent pourra être porté sur les expériences nationales européennes qui, bien qu'elles présentent un certain nombre de ressemblances, témoignent également d'importantes disparités quant aux approches et stratégies employées.

Ces deux thèmes ainsi dégagés ne constituent qu'un cadre général permettant de questionner les relations existantes entre le droit du patrimoine culturel immatériel et les autres branches du droit, notamment le droit du patrimoine culturel et naturel (a.), le droit de l'environnement (b.), les droits de l'homme et des libertés fondamentales (c.), et la propriété intellectuelle (d.). L'étude des textes juridiques nationaux et des interconnexions constatées, ainsi que de leur interprétation et application – notamment par l'administration, la jurisprudence ou au travers des discours des différentes communautés, groupes ou individus – peut également faire l'objet d'un débat entre chercheurs intéressés à la fois par le patrimoine culturel immatériel et par les sciences juridiques.

Ce séminaire est organisé dans le cadre d'un projet de recherche dont le but est l'établissement d'une méthodologie de comparaison des différentes expériences nationales – approches et stratégies – tendant à la création et au développement d'instruments juridiques nationaux, régionaux, et locaux de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les intervenants sont invités à intégrer et explorer les problèmes susceptibles d'être soulevés lors de la fixation du cadre et des critères de comparaison. Le développement d'une méthodologie de comparaison est actuellement basé sur l'intérêt conceptuel d'une philosophie et d'une sémiotique juridiques ainsi que sur la prise en compte du droit comparé. Néanmoins, le thème demeure ouvert à de nouvelles analyses et propositions permettant de renforcer l'approche interdisciplinaire envisagée afin de faire avancer une réflexion commune.

PROJET DE RECHERCHE

Programme de partenariat de recherche Lettonie–France « Osmosis » 2014 / 2015, projet de coopération « Création d'un réseau de réflexion sur le droit du patrimoine culturel immatériel ». Participants du projet : France / Marie CORNU, Jérôme FROMAGEAU, Catherine WALLAERT, Vincent NÉGRI, Christian HOTTIN, Noé WAGENER, Émilie TERRIER, WANG-HOUSTIN Li, Jean-Marc TRIGEAUD, Lily MARTINET ; Lettonie / Anita VAIVADE, Daina TETERS, Dace BULA, Līga ĀBELE.

« Osmose » / dpc.hypotheses.org/le-projet-osmose« Habitus » / habitus.lka.edu.lv

ORGANISATION DE L'ATELIER DE RECHERCHE

Anita VAIVADE, Līga ĀBELE

en coopération avec des intervenants et des partenaires institutionnels.